

COMMISSION REGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES – REUNION DU 24 OCTOBRE 2024 - ADDENDUM

PAGE 1/3

Par consultation électronique le 24 octobre 2024

Président : M. CALOUX Philippe,

Membres : MM. SAINT CRICQ Cyril, RENAUD Fabrice, DORAIN Serge et CHAMPEAUD Christophe

La Commission,

Jugeant en dernier ressort est réunie ce jour pour préciser le point suivant étudié lors de sa réunion du 15 octobre 2024 tenue au siège de la LFNA à Puymoyen :

Considérant la saisine en date du 23 octobre 2024 de la Conférence des conciliateurs du Comité National Olympique Français par Monsieur Dominique PHILIPPE pour faire demande de conciliation des décisions administratives de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales prises lors de sa réunion du 15 octobre 2024,

Considérant les délais de procédure non connus, ne permettant pas à ce jour d'avoir connaissance de l'issue du recours avant le 25 octobre 2024, date de publication des listes candidates à l'élection du Comité de Direction de la LFNA et des candidats en binôme à l'élection de la « Délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale »,

Considérant chaque candidat de la liste susmentionnée,
Remplissant les conditions particulières stipulées en l'article 4 des Statuts de la F.F.F.,
Ayant signé une déclaration sur l'honneur en ce sens,
Étant déclaré éligible au poste de suppléant du Président de la Ligue et de suppléant du Président Délégué de la Ligue, sous réserve de suites favorables au recours introduit devant le CNOSF par Monsieur Dominique PHILIPPE,

Considérant la mise à jour nécessaire et possible de tous les candidats en binôme à l'élection de la « Délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale »,

Décide de diffuser ce jour les éléments rectificatifs suivants :

Candidatures à l'élection de la « Délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale » qui sera effectuée lors de l'Assemblée Générale de la LFNA du 9 novembre 2024 pour le Président de LIGUE et le Président Délégué de LIGUE

Présidents de LIGUE – Binômes Délégués Licenciés - :

LISTE GRENET François :

Le Président de la Ligue Titulaire : GRENET François

Suppléant : **ETHEVE Franck**

Le Président Délégué de la Ligue Titulaire : BOUARD Gilles

Suppléant : **LAGARDE Bernard**

COMMISSION REGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES – REUNION DU 24 OCTOBRE 2024 - ADDENDUM

PAGE 2/3

4 Postes de Délégués LFNA :

Titulaire : AYRAULT GUILLORIT Marie Ange
Suppléant : DARROMAN Jean Jacques

Titulaire : DARRIGUES Franck
Suppléant : HONDELATTE Lilian

Titulaire : FOUILLET Laurent
Suppléant : FOUILLET Pierre

Titulaire : VEYSSY Catherine
Suppléant : LEYGE Marc

LISTE « LE FOOT POUR TOUS ET AVEC TOUS » PHILIPPE Dominique :

Le Président de la Ligue Titulaire : **PHILIPPE Dominique ***
Suppléant : **COMBARET Christian ***

Le Président Délégué de la Ligue Titulaire : **MANIERE Patrick ***
Suppléant : **MESMIN Jean Paul ***

4 Postes de Délégués LFNA :

Titulaire : TEXIER Dominique
Suppléant : TOURRAIS Isabelle

Titulaire : LALU Alain
Suppléant : TRENCIA Francis

Titulaire : ROY Eric
Suppléant : SICARD Francis

Titulaire : DESETTE Sylvain
Suppléant : DESETTE Sophie

*** Sous réserve de suites favorables au recours introduit devant le CNOSF par Monsieur Dominique PHILIPPE**

LISTE « TEAM TERRITOIRES » RABBY Matthieu :

Le Président de la Ligue Titulaire : RABBY Matthieu
Suppléant : GUAGLIARDI Patrick

Le Président Délégué de la Ligue Titulaire : ROUFFIGNAT Gilles
Suppléant : FERRAND David

4 Postes de Délégués LFNA :

Titulaire : MACARY Nathalie
Suppléant : RADJAI Isabelle

Titulaire : BEGA Henri
Suppléant : SAKHO Yadaly

Titulaire : ZOLOTA Samir
Suppléant : LAGARDE Valérie

Titulaire : HUGUET Frédéric
Suppléant : LUCAS Nathalie

Prise de parole lors de l'Assemblée Élective du 9 novembre 2024 :

Dans les mêmes conditions, sous réserve de suites favorables au recours introduit devant le CNOSF par Monsieur Dominique PHILIPPE, la participation de trois listes est à prévoir.

Un tirage au sort complémentaire a dès lors été effectué afin de déterminer l'ordre de prise de parole des 3 listes :

1. PHILIPPE Dominique
2. GRENET François
3. RABBY Matthieu

Cette numérotation serait identique lors du vote des clubs au cours de l'Assemblée.

La préconisation d'un temps de parole de 10 minutes maximum accordé à chaque liste pour sa présentation maintenue.

Dans l'hypothèse de suites négatives au recours, l'ordre de parole initialement décidé et la numérotation pour le vote demeurerait identiques au tirage au sort initialement établi.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Philippe CALOUX



CHAMPEAUD Christophe



Cyril ST CRICQ



Fabrice RENAUD



DORAIN Serge

